

# Extrait du registre aux délibérations

## du Conseil Communal de Tandel

Séance publique du mardi 08 octobre 2007 à 15.00 heures

Date de l'annonce publique de la séance: 27.09.2007

Date de la convocation des conseillers : 27.09.2007

Présents: Kaes Aly, bourgmestre ;  
Scheuren Carlo, Huberty John, Leonardy François,  
échevins;  
Blum Jean, Herrmann Fernand, Karier Jean-Paul, Lentz  
Jeanny, Plein Jeannine, Weis Nico, conseillers;  
*Mousel Edouard, secrétaire communal*

Absent: Gleis Pol, conseiller, excusé

No: 15

Objet: adhésion de la commune de Tandel au Réseau  
luxembourgeois des Zones sans OGM

### Le Conseil Communal

Vu un dossier d'information ayant pour objet l'adhésion des villes et communes du Luxembourg au Réseau luxembourgeois des Zones sans OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) ;

Vu le rapport y relatif de la commission consultative de l'environnement et de l'alliance pour le climat du 02 août 2007 ;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins ;

#### à l'unanimité

1. se déclare prêt à ne pas planter ou utiliser d'organismes génétiquement modifiés, en particulier des semences et des plantes génétiquement modifiées, sur l'ensemble des terrains lui appartenant ;

2. fait inscrire dans chaque nouveau contrat de bail à ferme, que les locataires s'engagent à renoncer à la culture de plantes génétiquement modifiées sur leurs terrains et ce pour toute la durée du contrat de bail à ferme. Des clauses de ce type doivent également être négociées lors de la reconduction des anciens contrats de bail à ferme ;

3. décide que les services de l'administration communale doivent s'assurer, dans le cadre de leur pouvoir décisionnel, que les établissements et services sous tutelle de la commune (écoles maternelles, services sociaux etc.) excluent, lors de l'achat de denrées alimentaires et tout autre contrat passé par ces derniers, les aliments étiquetés comme contenant ou ayant été fabriqués à partir d'OGM ;

4. incite, au travers de toute mesure appropriée, les agriculteurs présents sur son territoire, à renoncer volontairement aux OGM dans leurs champs et à signer des déclarations individuelles en ce sens, compte tenu de l'importance du rôle tenu par le secteur agricole dans le débat lié à la culture des plantes génétiquement

